



## A- Programme de formation

COMPETENCE 1	COMPETENCE 2	COMPETENCE 3	COMPETENCE 4
<b>Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul</b>	<b>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.</b>	<b>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b>	<b>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b>
Connaître les principaux organes et les commandes du véhicule Savoir s'installer Savoir tenir et tourner le volant Le dosage de l'accélération et du freinage L'utilisation de la boîte de vitesse Diriger la voiture en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité	Rechercher la signalisation Choisir sa voie de circulation Adapter l'allure aux situations Détecter, identifier et franchir les intersections Connaître la procédure pour tourner dans les intersections en sécurité Le franchissement de carrefour à sens giratoire Savoir se stationner en épi, en bataille et en créneau	Savoir évaluer et maintenir les distances de sécurité Gérer des croisements, dépassements et le comportement quand on est dépassé Passer des virages et conduire en déclivité Savoir se comporter face aux divers usagers de la route avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Savoir conduire dans une file de voiture et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	Savoir suivre un itinéraire de manière autonome Connaître les principaux facteurs de risque au volant Connaître le comportement à adopter en cas d'accident Faire l'expérience des aides à la conduite : régulateur, limiteur ... Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence Pratiquer l'écoconduite.

## B- DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Votre formation en Apprentissage Anticipé de la Conduite se déroule en deux phases :

- La formation initiale : même programme et même déroulé que ceux qui passent par la formation traditionnelle. Formation en auto-école avec un moniteur. Elle dure 20h de pratique au minimum en boîte manuelle et 13h en boîte automatique. L'objectif de cette phase est d'avoir travaillé l'ensemble des objectifs du programme de formation et que vous ayez un niveau de conduite sécuritaire minimum pour pouvoir entrer la deuxième phase de cette formation.
- La formation en conduite accompagnée

**Formation initiale - Théorique**

La formation théorique générale dispensée par l'école de conduite correspond au programme de l'épreuve théorique générale (ETG).

Elle porte notamment sur la connaissance des règlements relatifs à la circulation et la conduite d'un véhicule, ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur. Seront également dispensés les règles de sécurité routière à appliquer dans les tunnels, les précautions à prendre en quittant le véhicule, les facteurs de sécurité concernant le chargement du véhicule et les personnes transportées, les règles de conduite respectueuses de l'environnement, ainsi que la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

L'enseignement théorique se déroule :

- Sur place : accédez à la salle de code au 22 BIS BOULEVARD LANCASTEL - 97400 Saint-Denis sur réservation au moins 48h en avance, les samedi de 9h30 à 11h30.
- A distance : via une application. A la signature du contrat vous recevrez vos codes de connexion par mail. Cet accès est valable quatre (4) mois à compter de l'ouverture de l'accès.
- En cours individuel
- En cours collectif

**Pour information, pour la suite de votre formation après l'obtention du Code de la Route...**

### **Formation initiale - Pratique**

Réservez vos séances directement via votre espace personnel. Les créneaux sont ouverts deux semaines en avance. Réserver votre créneau selon vos disponibilités de manière autonome.

La durée de chaque leçon en formation pratique comprend le temps nécessaire notamment à l'accueil, la détermination de l'objectif, la leçon, l'évaluation et le bilan de la leçon.

Une séance supplémentaire aux heures de conduite sera dédiée aux vérifications intérieures et extérieures ainsi qu'aux questions portant sur les premiers secours. Des supports pédagogiques numériques vous seront envoyés par mail.

**L'attestation de Fin de Formation Initiale (AFFI)** formalise la fin de votre formation initiale et vous est remise par l'auto-école. Par ce document, UNIS-VERS DE LA CONDUITE atteste que vous avez vu l'ensemble des objectifs du programme de formation et que vous conduisez avec un niveau de compétences suffisant et sécuritaire pour envisager la phase de conduite accompagnée. **ATTENTION !** Cette attestation doit être remise à l'assurance automobile à laquelle est rattaché le véhicule qui sera utilisé pour la conduite accompagnée afin d'obtenir l'extension de garantie.

### **Formation en conduite accompagnée**

L'objectif de cette étape est de vous permettre de pratiquer sans contrainte de temps tout ce que vous aurez appris avec votre enseignant et de vivre un maximum de situations variées. La durée de phase dépend de votre régularité et du temps que vous mettrez à parcourir les 3000 km réglementaires.

Dispositions réglementaires préalables à la conduite accompagnée :

- Vous devez disposer d'un accompagnateur titulaire d'un permis de conduire valide de 5 ans minimum.
- Votre accompagnateur doit obtenir l'accord d'extension de garantie de son assurance préalablement à la délivrance de l'AFFI (Attestation de Fin de Formation Initiale)
- Vous devez réaliser un RDV préalable de 2h avec votre moniteur et votre accompagnateur

Dispositions réglementaires pendant la conduite accompagnée :

- RDV pédagogique qui se déroule en auto-école entre 4 à 6 mois ou 1500 km.
- RDV Pédagogique qui se déroule en auto-école au bout d'un an ou 3000km.

## **CONTACT**

Responsable de formation : Magali ISSANY

06 92 79 12 05

[contact@uvc.re](mailto:contact@uvc.re)

